

---

## EPREUVE ECRITE DE LATIN – LANGUE ETRANGERE 2

ENS : PARIS – CACHAN

*Durée : 2 heures*      *Coefficients : PARIS 3 – CACHAN 2*

MEMBRE DE JURY : C. APICELLA

---

Le texte proposé cette année était extrait de l'*Institution oratoire* de Quintilien, auteur peut-être moins familier aux candidats que Cicéron ou César, mais dont la prose, éminemment classique, ne présente rien qui puisse dérouter. L'*Institution oratoire*, rédigée au premier siècle de notre ère, se présente comme un traité de rhétorique regroupant nombre de conseils pratiques à l'usage des jeunes gens qui se destinent à l'éloquence, et permet parallèlement d'appréhender les conceptions pédagogiques de son auteur. Le passage à traduire décrivait ainsi quelles doivent être à la fois les qualités morales d'un bon professeur et la manière de dispenser son enseignement.

Le texte ne présentait pas de difficultés majeures de compréhension, mais il était relativement technique et exigeait une attention minutieuse à la grammaire. Or, à l'exception de quelques bonnes, voire très bonnes copies, force est de constater qu'un trop grand nombre de candidats ignore des tournures aussi simples que le datif de possession (*plurimus ei ... sermo sit*), la négation du *ut* final (*ne inde odium, hinc contemptus oriatur*), l'adjectif verbal à valeur d'obligation (*quae emendanda erunt ; quae corrigenda erunt*) ou encore le gérondif (*in docendo ; in emendando ; ad imitandum*). Quant aux déponents *percontetur* et *imitemur*, bien que clairement identifiés comme tels dans le dictionnaire, ils ont trop souvent été traduits par des passifs, ce qui rendait le texte absurde. Par ailleurs, trop de candidats se révèlent incapables de reconnaître et de traduire correctement un subjonctif présent (*habeat, ferat* ou encore *respondeat*, pour ne citer que ces quelques exemples, ont été traduits par des futurs simples), et multiplient les fautes sur les temps et les flexions. Nombreux sont ceux qui, d'un bel élan, ont ainsi fait de *sermo* un ablatif singulier de la deuxième déclinaison dans la proposition *plurimus ei de honesto ac bono sermo sit*.

Il semble donc important d'insister sur la nécessité de bases grammaticales solides, trop souvent négligées semble-t-il, et qui seules permettent de comprendre les textes, aussi faciles soient-ils. Ces remarques ne doivent pas faire oublier toutefois qu'un pourcentage honnête des copies témoigne de connaissances satisfaisantes de la langue latine et d'un souci louable d'écrire dans une langue élégante et agréable à lire.